

Le livret de l'eau & de la rivière

Les zones humides, des milieux méconnus à protéger



SYNTHÈSE DE LA FICHE

- ◆ Des milieux essentiels à préserver !
- ◆ Une réglementation protectrice
- ◆ Faune et flore des zones humides
- ◆ Les actions de l'EPTB
- ◆ Chiffres clés

Malgré leur importance, la dégradation des zones humides se poursuit

Une zone humide est un terrain dont la végétation ou le sol est influencé par la présence permanente ou temporaire d'eau. L'eau n'y est donc pas toujours permanente et est parfois invisible en surface.

Ces milieux sont d'une grande richesse biologique et **les services qu'ils rendent sont d'une importance majeure** : rétention d'eau lors des crues et restitution progressive en été, épuration des polluants, richesse floristique et faunistique, stockage du carbone, rafraîchissement de l'air... Ce sont aussi des sources de production (bois, fourrage) et des lieux de détente très appréciés des habitants et des touristes.

Les zones humides sont pourtant méconnues et mal aimées. L'Homme n'a cessé de les remblayer ou de les assécher. **En un siècle, 2/3 des zones humides ont disparu et nombre de celles restantes sont en mauvais état.** Les conséquences sur les activités humaines et la biodiversité sont majeures (aggravation du risque d'inondation et des sécheresses, disparition d'espèces patrimoniales...).

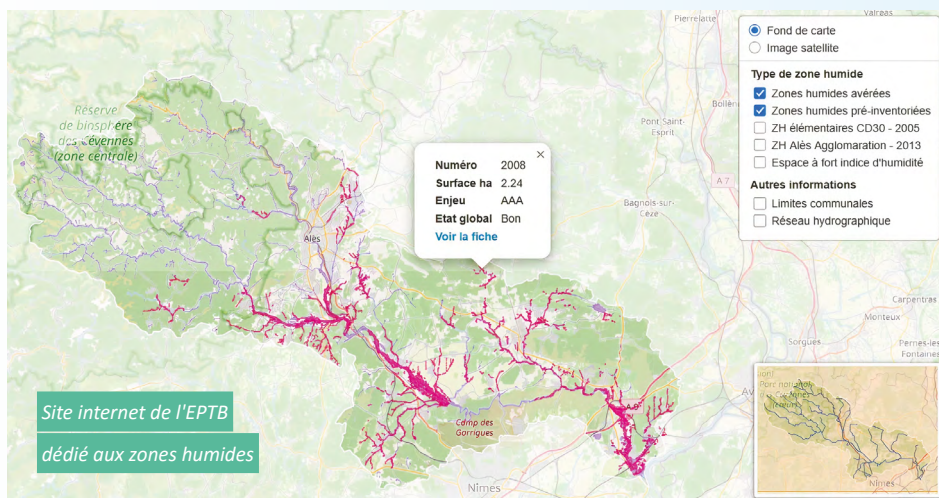


Préservation des zones humides, l'affaire de tous

La connaissance est indispensable à la préservation... C'est pourquoi l'EPTB Gardons a réalisé **un site internet, à destination de ses partenaires mais aussi du grand public**, où sont présentées les différentes zones humides connues sur le bassin versant des Gardons : <https://zoneshumides.les-gardons.com>

L'EPTB Gardons est présent au côté des collectivités, habitants, agriculteurs ou propriétaires, pour aider à concilier l'usage des terres et la protection de ces milieux fragiles. **L'implication de tous est indispensable !**

Attention, cet inventaire n'est pas exhaustif, toutes les communes ne sont pas encore couvertes. C'est pourquoi la réglementation impose d'effectuer un diagnostic environnemental avant de réaliser des travaux.



Différents types de zones humides

En tête de bassin versant, les sources et les suintements sont souvent de petites tailles mais précieuses dans ces secteurs pentus.

Les ripisylves (végétation de berge) sont les plus visibles et les plus fréquentes sur le bassin versant des Gardons. La proximité de l'eau permet le développement d'une végétation bien différente des garrigues voisines. Leurs rôles dans la réduction du risque inondation sont essentiels !

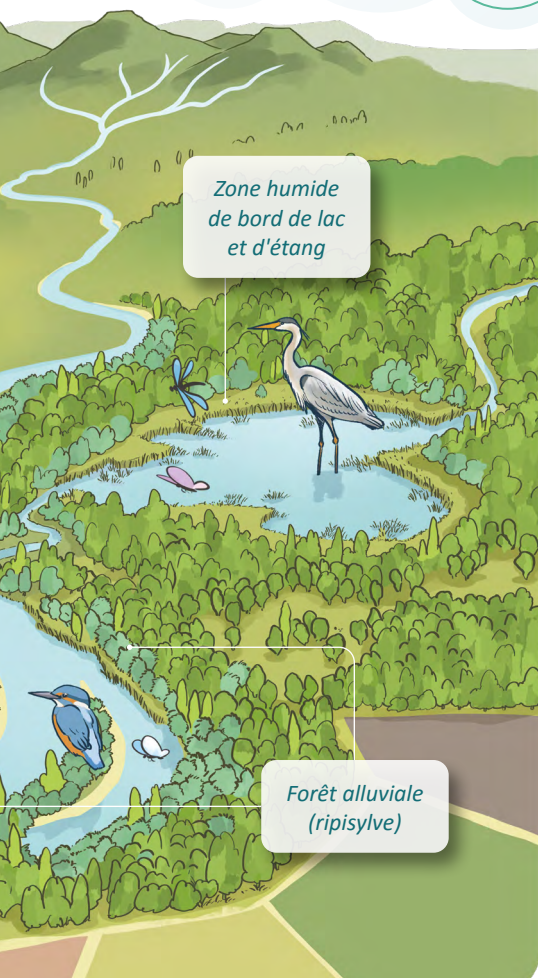
Les bords de lacs et d'étang présentent des étendues peu profondes, propices au développement de roselières.



Les mares temporaires sont plus discrètes et se rencontrent à la faveur de dépressions naturelles ou artificielles. L'absence de poissons, qui consommeraient les larves et têtards, fait le bonheur des insectes et des batraciens.

Enfin, **les prairies humides**, souvent méconnues car l'eau y est moins présente et moins visible, ont un rôle majeur dans la rétention de l'eau. Elles ont été massivement asséchées depuis 1950.

**Il y a une multitude de milieux humides à protéger.
La survie de nombreuses espèces dépend
de surfaces parfois modestes.**



Une réglementation spécifique et protectrice

Les zones humides sont protégées en France depuis 1992 par le code de l'environnement. Les assèchements ou remblaiements sont interdits et les travaux doivent être autorisés par les services de l'Etat. La priorité est de préserver les zones humides partout où elles sont encore présentes !

En cas de doute sur la présence d'une zone humide, n'hésitez pas à contacter l'EPTB Gardons ou les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer ou Office Français de la Biodiversité).

Pour en savoir plus :
contact@les-gardons.fr

Zoom sur des espèces des zones humides

Plantes et animaux se sont spécialisées pour survivre dans des conditions où se succèdent périodes de submersions et assecs sévères.

**100% des batraciens, 50% des oiseaux, 30% des plantes menacées
et de nombreux insectes dépendent directement des zones humides
alors qu'elles ne couvrent que 5% du territoire...**

Saule arbustif, aulne, mais également frêne, peuplier ou saule blanc poussent dans les **ripisylves**. Les plus vieux arbres offrent des cavités pour les oiseaux, notamment le rollier, ou les chauves-souris arboricoles.

Les arbres morts sont d'une grande importance écologique et sont préservés en l'absence de risque inondation.



Rollier d'Europe

© François JOURDAIN



Crapaud calamite

Certains crapauds, comme le Crapaud calamite ou le Pélodyte ponctué sont les emblèmes des **mares temporaires**, où ils pondent leurs œufs.

Les **prairies humides** permettent d'observer de très belles fleurs comme l'Orchis à fleurs lâches ou le Narcisse des poètes.

Des insectes tissent parfois des liens fragiles avec certaines plantes : la Diane est un papillon protégé qui ne pond que sur l'Aristolochie à feuille ronde...



Chenille de Diane
sur Aristolochie



Diane

© François JOURDAIN



Orchis à fleurs lâches

© Philippe MASSIT / OFB

Les **roselières** sont des lieux de vie essentiels à des oiseaux comme la rousserolle effarvate ou turdoïde, le héron pourpré ou le Blongios nain.



Blongios nain

© Philippe MASSIT / OFB



Noctule commune

© Laurent ARTHUR

L'exemple de la restauration des zones humides des Paluns à Aramon

Situé dans la plaine d'Aramon, le **site des Paluns** (« marais » en latin) est une très ancienne zone humide qui était inondée par les débordements du Rhône et du Gardon. L'endiguement du fleuve et de la ville d'Aramon vers 1970, puis le drainage des prairies humides, l'ont asséchée dans sa quasi-totalité.



La commune a initié un grand programme de restauration de ce site de 60 ha, et un plan de gestion est mis en œuvre par l'EPTB Gardons. **L'acquisition foncière a permis la restauration des prairies et l'installation d'un berger** pour entretenir le site.

Suite aux premiers travaux hydrauliques, l'eau revient progressivement dans les Paluns, que ce soit par les sources issues des collines voisines ou lors des montées d'eau du Gardon ou du Rhône. **Les Paluns retrouvent ainsi leur caractère humide, avec la diversité écologique et les paysages qui l'accompagnent.**

*Les prairies humides des Paluns
en cours de restauration*



Troupeau de brebis

sur les Paluns

La vocation agricole de cet espace est préservée, et son rôle dans la protection contre les inondations est restauré. L'ouverture du site au public participe à la sensibilisation et la protection de ces milieux fragiles.



L'EPTB Gardons mène d'autres actions de restauration de prairies humides, comme au « Clau de Trouillas » à Saint Hilaire de Brethmas ou sur le ruisseau de « Font Clarette » à Arpaillargues.

Prairies humides du Clau de Trouillas



Un plan de gestion pour l'étang et les mares de La Capelle et Masmolène

L'étang de La Capelle est une petite curiosité : il ne se jette dans aucun cours d'eau ! L'eau de pluie, collectée par des fossés et des petites rivières, arrive dans cet étang qui ne se vide que par infiltration et évaporation.

Des mares sont également présentes et accueillent une population remarquable de tritons crêtés. C'est une zone humide d'une grande richesse et la plus grande attention est portée sur cet espace bien singulier.



L'étang de La Capelle
et Masmolène et sa roselière
en eau





La commune de La Capelle et Masmolène possède la majeure partie de l'étang et gère ces milieux naturels avec le Conservatoire des Espaces Naturels. Le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon intervient également au titre du classement Natura 2000 de l'étang et des mares.

L'EPTB Gardons apporte une vision globale en proposant un plan de gestion destiné à gérer l'eau et les milieux humides sur l'ensemble du bassin versant.

Cette dynamique partenariale permet de suivre et préserver les espèces et les milieux présents, d'accueillir le public et d'organiser des actions de restauration de sites.



Quelques chiffres clés

PRÉSERVER

- 65% des zones humides de France métropolitaine ont disparu en un siècle. Leur importance majeure justifie les opérations de préservation et de restauration partout en France.

PROTÉGER

- L'EPTB Gardons protège plus de 100 ha de ripisylves, prairies, mares dont il est propriétaire... et restaure actuellement 70 ha de prairies humides supplémentaires.

S'INFORMER

- Un site internet pour mieux connaître les zones humides autour de chez vous :
<https://zoneshumides.les-gardons.com>



Création d'une nouvelle
mare temporaire à Aramon



Retrouver
toutes nos fiches
actualisées

☎ 04 66 21 73 77

✉ contact@les-gardons.fr

📍 6 av. Général Leclerc - 30000 Nîmes



**EPTB
Gardons**
ces rivières qui nous relient

Ce livret a bénéficié du soutien financier de
l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et
de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

www.les-gardons.fr

